

PROCES VERBAL DU CONSEIL DES ELEVES

Jeudi 14 mars 2019

Heure de début : 10h45

Heure de fin : 11h15

Présents		
Enseignants	Elèves	Services périscolaires
Vincent Ribalet, directeur et enseignant CP-CE1-CE2 Perrine Boutet, enseignante CP-CE1-CE2 bilingue	Emma Danielou-Lemaitre, CM1-CM2 Sarah Parouty, CM1-CM2 Avril Schulz, CP-CE1 CE2 Sacha Corre, CP-CE1 CE2 Mattéo Perron, CP-CE1 CE2 bilingue Margot Lagadec, CP-CE1 CE2 bilingue Melvin Bigot, maternelle bilingue Andrea Gesland, maternelle	

ORDRE DU JOUR

- Rappel du rôle du conseil des élèves de l'école
- Amélioration de la cour d'école
- Bilan

Procès-verbal

Perrine Boutet préside le conseil des élèves. La présidente déclare le conseil des élèves ouvert.

1 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Vincent Ribalet est désignée comme secrétaire de séance.

2 – Présentation et rôle du conseil des élèves de l'école

Ce conseil peut donner un avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école mais il ne peut pas tout décider. Il y a des choses qui sont décidées par les adultes et qui ne sont pas négociables. Et il y a des choses qui sont souhaitables mais qui ne sont pas faisables. On ne se moque pas, on lève le doigt pour demander la parole, on écoute celui qui parle et tout le monde a la même voix.

Les avis seront donnés à main levée.

3- Améliorer la cour de l'école

Il est rappelé que le conseil donne un avis et fait des propositions mais que tout ne pourra pas être fait pour des raisons d'argent ou de sécurité.

- **Les toilettes**

Il est demandé que les toilettes soient plus propres et qu'on puisse y être tranquille

Dans les toilettes entre les deux classes monolingues, la chasse d'eau n'est pas toujours tirée et il y a du pipi sur la cuvette et parfois même sur le sol. Il est proposé de faire une affiche et de désigner des responsables des toilettes dans chaque classe.

Dans la cour, les toilettes des garçons n'ont pas d'intimité. On peut les voir de dehors. Les toilettes des filles sont humides et il y a souvent des élèves qui restent jouer et discuter dans le bâtiment. Les délégués demandent plus de tranquillité dans les toilettes.

Les propositions sont adoptées.

- **Mettre des tables dans la cour pour dessiner, peindre ou jouer à des jeux de société**

La proposition est adoptée.

- **Faire un coin lecture dans la cour**

La proposition est adoptée.

- **Faire un coin « gym »**

La proposition n'est pas adoptée.

- **Demander à pouvoir utiliser la table de ping-pong pendant la récréation**

La proposition est adoptée.

- **Mettre un babyfoot dans la cour**

La proposition est adoptée.

- **Avoir plus de ballons et qu'ils ne soient pas réservés aux garçons**

La proposition est adoptée.

- **Mettre un but de foot**

La proposition est adoptée à condition qu'il y ait qu'un seul but et que le terrain de foot soit moins grand.

- **Avoir des élèves médiateurs pour régler les petits conflits**

La proposition est adoptée.

- **Avoir une cour plus propre : mettre des poubelles, réaménager les espaces verts, planter des fleurs, mettre plus de couleurs.**

La proposition est adoptée et sera détaillée lors du prochain conseil des élèves.

4-Bilan

Le secrétaire lit la liste des propositions votées. Elles seront communiquées au conseil des maîtres, aux représentants des parents d'élèves et à la mairie.

La Présidente du conseil des élèves déclare le conseil fermé à 11h15.

Le Secrétaire, Vincent Ribalet

La Présidente, Perrine Boutet